

CONFEDERACIÓN PANAMERICANA DE JUDO
PANAMERICAN JUDO CONFEDERATION



OUTLINES JUDO

Open panaméricain de Montréal
16 et 17 novembre 2024

#JudoMontreal

Version 08/08/2024





Chère famille du judo,

C'est un honneur pour moi de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue au nom de la Confédération panaméricaine de judo.

Notre engagement est clair : promouvoir la croissance et le développement du judo sur tout notre continent. Nous sommes déterminés à offrir des opportunités exceptionnelles à chaque membre de notre communauté pour lui permettre d'atteindre son plein potentiel dans cette discipline. C'est pourquoi j'ai le plaisir d'adresser une invitation spéciale à l'Open panaméricain, qui se tiendra dans la charmante ville de Montréal, au Canada, les 16 et 17 novembre.

J'aimerais exprimer notre profonde gratitude à Judo Canada pour son soutien inestimable dans l'organisation de cet événement grandiose. Nous sommes convaincus que leur dévouement et leurs efforts permettront à tous les participants de vivre une expérience unique et mémorable, au cours de laquelle nous pourrions présenter au monde entier le véritable esprit et la grandeur du judo.

Avec gratitude et enthousiasme,



Carlos Zegarra Presser
Président
Confédération panaméricaine de judo



Chers judokas,

Au nom de Judo Canada, nous désirons vous inviter à la **Coupe panaméricaine cadet et junior de Montréal 2024** et à l'**Open panaméricain senior de Montréal 2024** qui se dérouleront dans la ville de Montréal (Québec) Canada, du 14 au 17 novembre 2024, impliquant toutes les fédérations affiliées à la Fédération internationale de judo.

La Coupe/l'Open panaméricain sera un événement reconnu pour les Classements mondiaux de l'IJF/CPJ pour les athlètes cadets U18 et juniors U21, et enfin, l'Open panaméricain senior de Montréal est un événement de classement mondial chez les hommes et chez les femmes. En même temps, nous organiserons un camp d'entraînement au Centre Pierre-Charbonneau du 11 au 13 novembre. Dans l'attente de les voir participer et performer à Montréal, nous souhaitons à tous les athlètes, entraîneurs et officiels une bonne chance et un excellent tournoi. Nous espérons que vous y créez de très bons souvenirs qui dureront toute votre vie.

Bon succès dans votre poursuite de l'excellence et rendez-vous à Montréal.



Nicolas Gill
Directeur général
Judo Canada

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Tous les participants à l'événement décrit dans ces grandes lignes doivent respecter et accepter l'autorité des officiels de l'IJF et de la Confédération panaméricaine de judo (CPJ), les statuts de l'IJF, les règles sportives et organisationnelles de l'IJF et les règles antidopage de l'IJF. Les personnes considérées comme ayant agi à l'encontre de l'IJF, de ses principes ou de ses objectifs devraient faire l'objet d'une suspension ou d'une expulsion de la compétition et/ou d'une annulation de leur carte d'accréditation. (<https://www.ijf.org/cleanjudo/133>)

Rejoignez nos tableaux d'affichage numériques

https://t.me/CPJ_panel_informativo



<https://chat.whatsapp.com/J0VZlyAHqDVGEXSOALLbTq>



1. DATES LIMITES POUR LES DÉLÉGATIONS

VEUILLEZ RESPECTER TOUTES LES DATES ET LES RÈGLES ÉNONCÉES DANS CES LIGNES DIRECTRICES.

Lettre d'invitation (avec copie du passeport) *	13 septembre 2024
Paiement de l'hôtel	13 octobre 2024
Réservation de l'hôtel	23 octobre 2024
Informations sur le voyage	30 octobre 2024
Inscription par noms dans Judobase	6 novembre 2024

*Seules les lettres d'invitation et les demandes de visa seront gérées pour les personnes inscrites sur la plateforme d'inscription JUDOBASE et qui ont fait des réservations auprès des organisateurs (pour les invités ou les parents qui ne sont pas inscrits dans JUDOBASE, contactez votre fédération nationale pour compléter le processus avec le comité d'organisation).

L'inscription doit se faire par le biais du système d'inscription en ligne de l'IJF et de la CPJ à l'adresse <https://admin.judobase.org/>. Les délégations qui ne s'inscrivent pas dans les délais indiqués sur ce site ne pourront pas participer, sans exception. Date limite d'inscription : **6 novembre 2024**

2. RÈGLES DE PARTICIPATION

Tous les participants doivent avoir une affiliation IJF valide et être enregistrés dans judobase (www.judobase.org) par leur fédération nationale .

Il existe deux types de cartes IJF :

- La carte internationale de l'IJF (renouvelable tous les deux ans) peut être utilisée pour tous les rôles (athlète, entraîneur, officiel d'équipe, médecin, etc.) dans les événements de l'IJF World Judo Tour, y compris les championnats du monde kata et vétérans.
- La carte IJF vétérans/kata (valable à vie) peut être utilisée pour tous les rôles (athlète, entraîneur, officiel d'équipe, médecin, etc.) aux Championnats du monde kata et vétérans. Elle ne peut pas être utilisée pour d'autres événements de l'IJF World Judo Tour.

Tout(e) participant(e) peut s'inscrire à l'événement tant qu'il/elle :

- Ne fait pas l'objet d'une suspension disciplinaire.
- N'est pas suspendu(e) pour violation des règles antidopage.
- N'est pas sous le coup d'une suspension médicale.
- Est en bonne santé et en forme pour la compétition.
- N'est pas porteur(euse) d'une maladie contagieuse qui pourrait mettre en danger la santé d'autrui.
- Possède les connaissances techniques suffisantes (connaissance de la terminologie et de l'exécution de toutes les techniques de l'annexe H du SOR de l'IJF) et compréhension des règles sportives et d'arbitrage de l'IJF.
- Se conforme à toutes les règles du protocole COVID-19 de l'IJF et du protocole COVID-19 local.

Les participants des pays membres de la Confédération panaméricaine de judo doivent lire la **section 13 AFFILIATION CPJ**.

Open panaméricain

- La date de naissance et la nationalité doivent être prouvées par un PASSEPORT officiel du pays d'origine.
- Uniquement les athlètes du pays d'accueil peuvent présenter leur document d'identité national.
- Uniquement les équipes nationales des fédérations membres de l'IJF.
- Né(e) en 2009 (15 ans dans l'année civile) ou avant. Toute fédération nationale inscrivant des athlètes n'ayant pas l'âge requis fera l'objet d'une enquête et d'éventuelles mesures disciplinaires.

3. COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL

Nom	Judo Canada
Adresse	4545 Avenue Pierre-De-Coubertin Montréal, QC H1V 0B2
Site Web	www.judocanada.org
Courriel	event@judocanada.org

4. SITE

Site	Centre Pierre-Charbonneau
Nombre de zones	3
Adresse	Centre Pierre-Charbonneau 3000 Rue Viau, Montréal, QC H1V 3J3
Ville - Pays	Montréal, Canada

5. PROGRAMME
JEUDI 14 NOVEMBRE

Toute la journée	Arrivée des délégations	Centre Pierre-Charbonneau
------------------	-------------------------	---------------------------

VENDREDI 15 NOVEMBRE

09:00 – 12:00	Accréditation	Centre Pierre-Charbonneau
14:00	Tirage	En ligne
15:20 - 15:50	Pesée non officielle Jour 1	Centre Pierre-Charbonneau
16:00 – 16:30	Pesée officielle Jour 1	Centre Pierre-Charbonneau
16:10 - 17:40	Pré-contrôle du Judogi et du numéro de dossard Jour 1	Centre Pierre-Charbonneau

SAMEDI 16 NOVEMBRE
Jour 1
F: -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg; M: -60 kg, -66 kg, -73 kg

09:00 (*)	Préliminaires	Centre Pierre-Charbonneau
14:00 (*)	Bloc final	
15:20 - 15:50	Pesée non officielle Jour 2	Centre Pierre-Charbonneau
16:00 – 16:30	Pesée officielle Jour 2	Centre Pierre-Charbonneau
16:10 - 17:40	Pré-contrôle du Judogi et du numéro de dossard Jour 2	Centre Pierre-Charbonneau

DIMANCHE 17 NOVEMBRE
Jour 2
F: -70 kg, -78 kg, +78 kg; M: -81 kg, -90kg, -100kg, +100kg

09:00 (*)	Préliminaires	Centre Pierre-Charbonneau
14:00 (*)	Bloc final	

(*) Les horaires préliminaires et définitifs des blocs exprimés dans ce document sont provisoires, les horaires mentionnés seront confirmés au moment du tirage au sort et sur les chaînes de communication suivantes :

WhatsApp <https://chat.whatsapp.com/J0VZlyAHqDVGEXSOALLbTq>

Telegram https://t.me/CPJ_panel_informativo

6. ENTRÉE DANS LE PAYS D'ACCUEIL

Le COL apportera son aide pour les visas dans la mesure du possible, mais il incombe à chaque participant(e) de se procurer le visa adéquat. Les demandes de visa ne seront acceptées que pour les personnes inscrites dans judobase pour l'événement.

Il est de la responsabilité de la fédération nationale de s'assurer que sa délégation respecte les conditions de séjour définies par le gouvernement du pays hôte de la compétition. Si un(e) participant(e) ne respecte pas ces conditions, les frais dérivés seront à la charge de la Fédération nationale correspondante.

Veuillez noter que les approbations ou les rejets de visa sont effectués par les autorités gouvernementales et que le COL n'a aucun contrôle sur ce point et ne peut être tenu(e) responsable des rejets éventuels.

!! IMPORTANT!!

Les organisateurs locaux prêteront main forte autant que possible avec les visas, mais chaque participant(e) est responsable d'avoir le bon visa. Les demandes de visa seront uniquement acceptées pour les personnes inscrites dans Judobase pour l'événement.

Contact pour les visas :

Marie-Hélène Chisholm, event@judocanada.org

Le Canada n'a pas de bureau de visas dans tous les pays alors il est important que les délégués visitent le site Web du bureau canadien de visas responsable de leur demande de visa. L'information est accessible sur le site Web pour expliquer comment soumettre une demande de visa et les documents requis. La durée du traitement de visas varie selon la période de l'année. Les participants sont invités à faire une demande environ 12 semaines avant leur départ pour s'assurer de recevoir leur visa à temps.

Demandes électroniques

e-Apps) Soumission à un centre de demande de visa (CDV)
(en personne ou par la poste)

Ce système permet aux clients de soumettre des demandes en ligne.

Les délégués qui choisissent de présenter une demande en ligne n'auront pas à soumettre leur passeport jusqu'à ce qu'un(e) agent(e) de visa lui demande.

Le bureau de visas enverra des directives au demandeur sur la façon et l'endroit d'envoyer leur passeport afin de compléter le traitement du visa.

Les CDV sont des prestataires de service commerciaux autorisés par le Canada pour offrir des services particuliers auprès des demandeurs.

Les CDV offrent de nombreux services aux clients, notamment une aide pour remplir les formulaires, répondre aux questions et garantir que les demandes sont complètes.

Réduire les délais évitables ou les refus en raison de demandes incomplètes.

Les CDV servant de point de cueillette pour les demandeurs exigeant de produire des données biométriques.

Les CDV envoient les demandes aux bureaux de visas et transmettent les décisions aux demandeurs de façon sécurisée et confidentielle.

Les CDV ne traitent pas de demandes de visas et n'ont aucune autorité décisionnelle.

<https://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/visa.asp>

NOUVEAU - Données biométriques (expansion mondiale)

Selon votre nationalité, vous pourriez devoir fournir des données biométriques. Pour de plus amples renseignements pour savoir si vous devez partager des données biométriques, veuillez vous référer à notre fiche d'information sur les données biométriques.

<https://www.cic.gc.ca/francais/visiter/biometrie.asp>

Autorisation de voyage électronique (AVE)

En date du 10 novembre 2016, les étrangers exemptés de visas doivent détenir une autorisation de voyage électronique (AVE) pour entrer au Canada par avion ou s'ils transitent par le Canada. À l'exception des citoyens américains et des voyageurs détenteurs d'un visa canadien valide, les citoyens canadiens, notamment les détenteurs de double citoyenneté et les résidents permanents canadiens ne sont pas admissibles pour demander une AVE.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html>

Date limite	13 septembre 2024
Courriel	event@judocanada.org



7. TRANSPORT

L'organisateur assurera le transport officiel des délégations participantes pendant la compétition. **Ce service de transport comprend les transferts à l'aéroport qui sont garantis seulement si les informations d'arrivée et de départ sont inscrites dans <https://my.ijf.org/> avant la date limite. Si la délégation ne respecte pas la date limite de transport et que les informations de voyage ne sont pas téléchargées, les transferts ne sont PAS garantis et des frais peuvent être facturés par le COL.**

Aéroport	Aéroport International Montréal-Trudeau
Date limite	23 octobre 2024
Enregistrer les informations dans	https://my.ijf.org/

8. HÔTELS

HOTEL A: HÔTEL UNIVERSEL MONTRÉAL

Type de chambre	Prix
Simple PENSION COMPLÈTE	330 \$US
Simple (sans repas)	230 \$US
Double (sans repas)	130 \$US
Double PENSION COMPLÈTE	230 \$US

HOTEL B: AUBERGE ROYAL VERSAILLES

Type de chambre	Prix
Simple (sans repas)	170 \$US
Double (sans repas)	100 \$US

Tous les tarifs sont par personne et par nuit en dollars américains (\$US) et comprennent : l'hébergement, les repas (dîner, souper et déjeuner selon le tarif choisi), le transport aller-retour de l'aéroport à l'hôtel, le transport aller-retour de l'hôtel au lieu de la compétition.

Les prix des hôtels ne sont pas garantis après la date limite de réservation et les délégations demandant un hébergement tardif peuvent être soumises à une augmentation de prix.

ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE CHAMBRE EST RÉSERVÉE CONFORMÉMENT À VOS INFORMATIONS DE VOYAGE (ENREGISTREMENT À 15:00, DÉPART À 12:00).

Par exemple, si le vol arrive à 0 h 30 le 16 septembre, la chambre doit être réservée à partir du 15 septembre.

Tout dommage causé à la propriété de l'hôtel par le séjour d'une délégation nationale sera facturé à

la fédération nationale et devra être payé en totalité. Les délégations sont priées de ne pas faire sécher leurs vêtements (y compris le judogi) et de ne pas s'entraîner dans les couloirs des hôtels officiels.

IMPORTANT : Les réservations doivent être effectuées par l'intermédiaire du comité d'organisation de l'événement, sans exception.

Réservations d'hôtel par courriel à l'adresse : event@judocanada.org

Afin d'optimiser votre hébergement et votre séjour, il est important que vous nous fassiez parvenir le nombre d'athlètes et de membres de la délégation avant le 23 octobre.

La réservation minimale est de **deux (2) nuits par personnes inscrites dans judobase**. L'arbitre désigné par l'IJF/CPJ n'est pas inclus dans ce calcul.

(La CPJ recommande aux athlètes d'arriver un jour avant l'accréditation et la pesée afin d'éviter d'éventuels contretemps et d'assurer une participation harmonieuse).

PAIEMENT

Les paiements sont effectués en dollars américains. Nous préférons les virements bancaires comme mode de paiement. Toutefois, le paiement à l'arrivée ne sera accepté que dans des cas exceptionnels, à condition qu'il y ait une réservation de chambre préalable. Afin d'optimiser votre hébergement et votre séjour, il est important que vous nous fassiez parvenir le nombre d'athlètes et de membres de la délégation avant le **23 octobre**.

Selon le règlement de l'IJF promulgué le 2 décembre 2012 à Tokyo, « le pays organisateur ne doit pas demander de frais de pénalité pour les pays participants qui ne peuvent pas effectuer de virements bancaires, mais qui peuvent payer en espèces à l'arrivée. » Les pays qui ne peuvent pas effectuer de virements bancaires doivent informer les organisateurs suffisamment à l'avance qu'ils paieront en espèces à leur arrivée.

Toutes les commissions bancaires et tous les frais de transfert bancaire doivent être payés par la fédération nationale participante à la banque suivante:

INFORMATIONS SUR LE PAIEMENT

Nom du bénéficiaire	Judo Canada
Adresse du bénéficiaire	4545 Pierre de Coubertin, Montréal, QC, H1V 0B2
Code BIC	BNDC CA MM INT
Nom de la banque	Banque Nationale du Canada
Adresse de la banque	5880 rue Sherbrooke Est, Montréal, QC
Numéro de compte	0011862
Code de la banque	CC0006
Transit de la succursale	11871
Titre du paiement	Numéro de facture et pays

Si le paiement est effectué par virement bancaire, les informations bancaires doivent être insérées correctement et complètement dans le document de virement et toute procédure relative à la modification du virement bancaire doit être effectuée avant l'arrivée. Les délégations doivent s'assurer que tous les frais bancaires sont payés à la fin afin que les organisateurs reçoivent le montant exact des fonds sans déductions. La délégation doit disposer d'une preuve de virement bancaire à son arrivée.

Les pays doivent informer les organisateurs du nombre de participants avant la date limite. Les éventuelles réservations de chambres supplémentaires au moment de l'enregistrement seront aussi majorées de 10 %. Les chambres non annulées seront facturées à 100 % des frais d'hôtel. Il n'est pas possible d'annuler une chambre au moment de l'enregistrement.

En cas d'annulation des chambres, le Comité d'organisation a le droit de facturer les frais suivants :

Sans remboursement, 100 % des frais du coût de la (des) chambre(s) d'hôtel doivent être payés si la (les) chambre(s) est (sont) annulée(s) à compter du **23 octobre 2024**.

9. ENTRAÎNEMENT

L'entraînement pendant la compétition relève de la responsabilité de la fédération organisatrice. La planification et la programmation des séances d'entraînement seront organisées en tenant compte des demandes formulées par les délégations, sur la base du principe « premier arrivé, premier servi ». Pour réserver un entraînement, veuillez contacter le COL.

10. RETARDS ET ANNULATIONS

En cas de retard imprévu à l'arrivée ou d'annulation d'une personne, l'organisation locale doit en être informée et des frais seront facturés en conséquence.

Vous devez aussi informer le service technique de la CPJ à l'adresse électronique suivante : kimberlie@panamjudo.org

Veuillez effectuer toutes les annulations avant l'accréditation. Si des athlètes inscrits sont annulés sur place pendant l'accréditation sans notification préalable à la CPJ, une **pénalité de 100 \$US par athlète** sera appliquée. Cette pénalité sera facturée par la CPJ à la fédération nationale participante.

11. MÉDAILLES

Première place - Médaille d'or
Deuxième place - Médaille d'argent
Troisièmes places (x2) - Médailles de bronze

12. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le contrôle antidopage comprendra : **Quatre (4) hommes et Quatre (4) femmes**. Les concurrents doivent se présenter au poste de contrôle antidopage immédiatement après avoir signé le formulaire de notification.

Conformément à l'art. 5.4.4, avant le contrôle antidopage, les athlètes peuvent participer à la cérémonie de remise des prix et remplir leurs engagements envers la presse ou recevoir un traitement médical si nécessaire.

Les concurrents sélectionnés seront constamment accompagnés par un accompagnateur officiel (désigné par le comité d'organisation) à partir du moment de la notification jusqu'à l'arrivée au poste de contrôle antidopage. Une personne au choix de l'athlète (médecin de l'équipe, entraîneur, soigneur, chef de délégation, etc. La CPJ se réserve le droit d'évaluer tout(e) athlète participant(e) au-delà de la sélection susmentionnée au cours d'une compétition.

Tous les tests supplémentaires sont considérés comme des tests en compétition. L'IJF peut, à sa discrétion, autoriser les autorités de contrôle à aussi effectuer des contrôles hors compétition.

13. AFFILIATION À LA CPJ



Tous les participants à ces événements membres de la CPJ doivent être enregistrés et affiliés avant d'arriver à l'événement. Chaque personne sans exception qui apparaît dans le registre officiel doit avoir une affiliation valide, ce qui peut être fait individuellement ou en tant que fédération via <http://panamjudo.org/> section affiliations. Vous devez être en possession de votre affiliation actuelle pour recevoir votre accréditation.

Coût de l'affiliation : 100,00 \$US*. (Tous les membres participants de la CPJ) L'affiliation doit être payée en ligne; aucun paiement en espèces ne sera accepté au moment de l'inscription à l'événement. *Valable pour un exercice fiscal

14. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ASSURANCE

Chaque fédération nationale est directement responsable de ses athlètes (contrôle de la non-grossesse et contrôle du sexe). La fédération nationale doit assumer l'entière responsabilité de l'assurance accident et de l'assurance maladie, ainsi que les responsabilités civiles pendant toutes les compétitions de l'IJF/CPJ pour tous ceux dont elle est responsable.

Les fédérations nationales sont responsables de fournir des garanties d'assurance à leurs délégués pendant toute compétition. Le comité d'organisation de la compétition et l'IJF/CPJ ne sera pas responsable en l'absence d'assurance.

Le comité de l'événement et l'IJF/CPJ n'ont aucune responsabilité pour toute réclamation de blessure, de maladie ou de décès résultant du voyage et de la participation à cet événement. Tous les soins médicaux ultérieurs ou extraordinaires, tels que les blessures et/ou les maladies nécessitant une hospitalisation, des traitements, des interventions chirurgicales et des médicaments, seront pris en charge, en termes de coûts, par la fédération de chaque pays.

Par conséquent, toutes les délégations et tous les judokas participants dégagent les organisateurs de l'événement de toute responsabilité en cas de mésaventure, de blessure, d'accident, de maladie ou de décès pouvant survenir à l'intérieur ou à l'extérieur du site de compétition ou pendant les déplacements et les transferts liés à cet événement

RESPONSABILITÉ DES PARTICIPANTS

Il est souligné et une attention particulière est demandée à toutes les délégations en ce qui concerne le fait que chaque fédération nationale est responsable de ses compétiteurs. Le contrôle de la grossesse relève de la responsabilité de chaque fédération nationale, qui doit assumer toutes les responsabilités, ainsi que les responsabilités civiles, pour ses concurrents et ses officiels, en conséquence de ce qui précède.

Dans le cas d'une action judiciaire, quasi judiciaire, administrative ou réglementaire dans laquelle une fédération nationale membre et/ou la Confédération panaméricaine de judo doit investir des ressources pour se défendre et/ou défendre le sport du judo, la fédération nationale membre assumera la responsabilité d'indemniser et de dégager la Confédération panaméricaine de judo de toute action en justice, de tout coût et de toute répercussion pouvant résulter de l'action en justice.

Si une fédération nationale affiliée renonce à indemniser la Confédération panaméricaine de judo pour toute répercussion, y compris, mais sans s'y limiter, le paiement de dommages-intérêts contre la Confédération panaméricaine de judo et/ou les frais juridiques encourus par la Confédération panaméricaine de judo dans sa défense qui augmente par des procédures judiciaires, alors la Confédération panaméricaine de judo suspendra la fédération nationale affiliée de toutes les activités de la Confédération panaméricaine de judo.

CONSENTEMENT À L'UTILISATION DES DONNÉES/PHOTOGRAPHIES/VIDÉOS/FILMS

Les délégués inscrits par leur fédération nationale à des compétitions de l'IJF/CPJ autorisent l'IJF/CPJ et ses partenaires médiatiques à utiliser leur contenu, y compris des données, des résultats en direct, des photos



et/ou des enregistrements vidéo (ci-après dénommés « médias »). Ces médias peuvent être obtenus auprès des fédérations nationales et de l'IJF/CPJ. Les médias peuvent être utilisés dans des formats imprimés et numériques, y compris des publications imprimées, des sites Web, du marketing électronique, des affiches, des bannières, de la publicité, des films, des émissions, des médias sociaux, à des fins éducatives et autres.

Si un(e) délégué(e) ne donne pas son consentement à l'utilisation de données, de photographies, de vidéos et de films, la fédération nationale doit informer l'International Judo Federation en écrivant à registration@ijf.org et la CPJ à info@panamjudo.org.

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION

Système de compétition pour l'**OPEN PANAMÉRICAIN** Selon le nombre de participants :

- Deux concurrents : Un concours final.
- Trois concurrents : Les éliminatoires se dérouleront selon un système de tournoi à la ronde. Le (la) meilleur(e) et le (la) deuxième meilleur(e) s'affronteront en finale pour les médailles d'or et d'argent. Le (la) troisième athlète se verra attribuer la médaille de bronze, uniquement si un seul concours est remporté.
- Quatre concurrents : Système d'élimination avec deux (2) groupes de deux (2) concours individuels, puis un concours entre les deux (2) perdant(e)s de chaque groupe pour la seule médaille de bronze et un concours entre les deux (2) gagnant(e)s de chaque groupe pour les médailles d'or et d'argent.
- Cinq concurrents : Les athlètes seront répartis comme suit : Groupe A - trois athlètes s'affronteront dans un système de tournoi à la ronde. Le (la) gagnant(e) ira en finale, le (la) deuxième affrontera le (la) perdant(e) du groupe B dans le concours pour la médaille de bronze. Groupe B - deux athlètes s'affronteront pour une place en finale.
- Six concurrents et plus : Repêchage de quarts de finale (huit derniers)

Durée : quatre (4) minutes (temps réel)

CATÉGORIES

SENIOR	
Femmes	-48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, -78kg, +78kg
Hommes	-60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, -100kg, +100kg

INSCRIPTION

Seules les inscriptions des fédérations nationales de judo membres de l'IJF/CPJ seront acceptées.

Les athlètes ne peuvent s'inscrire QUE dans une seule catégorie de poids par épreuve. Chaque personne ne peut jouer qu'un seul rôle (athlète, entraîneur(e), arbitre, officiel(le) d'équipe, etc.) par épreuve.

La fédération nationale est responsable de l'obtention de l'approbation légale et de l'autorisation pour les athlètes mineurs de participer aux compétitions. Quand il/elle voyage avec des mineurs, l'officiel(le)/entraîneur(e) de l'équipe doit être en possession de tous les documents nécessaires l'autorisant à agir au nom des parents/tuteurs « in loco parentis ». Ceci s'applique aussi au contrôle antidopage. La fédération nationale doit s'assurer que les athlètes mineurs ont l'autorisation de leurs parents ou tuteurs pour se soumettre à des contrôles.

OPEN PANAMÉRICAIN

Chaque fédération nationale peut inscrire :

- Aucune limite d'inscription d'athlète par catégorie de poids.

Les athlètes qui ne participent pas à des compétitions ou les partenaires d'entraînement peuvent s'inscrire en tant que judoka.

ACCREDITATIONS

L'accréditation et la délivrance des accréditations seront effectuées les jours où ils participent au programme.

Le/la chef de délégation de chaque fédération nationale doit se présenter à l'heure pour accréditer l'arrivée de tous les athlètes et délégués. Tout retard ou absence au contrôle d'accréditation entraînera l'exclusion de tous les concurrents du tirage au sort et de l'épreuve.

Les accréditations peuvent être effectuées virtuellement (en ligne) à condition que les paiements soient effectués, à la fois à la CPJ et à l'organisation locale.

Tous les concurrents, techniciens et délégués recevront des cartes d'accréditation qu'ils devront porter à tout moment. Les passeports de tous les participants doivent être disponibles à tout moment, si nécessaire.

Nombre d'officiels accrédités en fonction des athlètes inscrits à la compétition (y compris les officiels d'équipe, les entraîneurs, les médecins et les physiothérapeutes):

- Un à quatre (1 à 4) concurrents = trois (3) officiels.
- Cinq à neuf (5 à 9) concurrents = cinq (5) officiels.
- 10 concurrents ou plus = sept (7) officiels.

Les accréditations du président de la fédération nationale, de l'arbitre et du/de la judoka ne sont pas incluses dans le calcul précédent. Les frais pour les officiels supplémentaires (qui doivent être enregistrés par la CPJ) s'élèvent à 100,00 \$US chacun et seront payés au Comité d'organisation local. Le remplacement d'une accréditation perdue ou oubliée coûtera 50,00 \$US à payer à la CPJ.

TIRAGE

Les huit meilleurs athlètes au maximum parmi les athlètes inscrits dans chaque catégorie de poids seront classés en fonction de leur position dans le classement mondial de l'IJF.

JUDO GI

Les athlètes doivent concourir en portant un judogi approuvé par l'IJF (blanc et bleu) provenant de l'un des fournisseurs officiels suivants : www.ijf.org/supplier-list Pour plus d'informations sur les règles du judogi, veuillez vous référer au SOR de l'IJF (<https://www.ijf.org/ijf/documents/24>).

NUMÉRO DE DOSSARD OFFICIEL DE L'IJF

Chaque compétiteur est tenu de coudre au dos de son judogi un numéro de dossard comportant son nom de famille et l'abréviation du Comité national olympique. Le nom de famille (et toute partie du prénom) dans le numéro de dossard doit avoir les mêmes lettres que celles enregistrées dans judobase puisque les informations pour les accréditations, les graphiques TV, le tableau d'affichage, etc. sont fournies à partir de cette base de données. Le haut du numéro de dossard doit être fixé horizontalement et au centre à trois (3) cm de la base du cou. Le numéro de dossard ne peut être commandé que sur www.officialbacknumber.com ou www.mybacknumber.com

PRÉ-CONTRÔLE DU JUDOJI ET DU NUMÉRO DE DOSSARD

La commission de l'éducation contrôlera le numéro de dossard de la veste de judogi la veille de la compétition. Le processus de vérification commencera une demi-heure avant la pesée non officielle et se terminera en même temps que la pesée officielle (voir l'horaire pour les heures). Le numéro de dossard et la publicité doivent être conformes aux règlements actuels de l'IJF en matière de judogi. Le contrôle du judogi sera effectué avant chaque compétition.

PESÉE

La pesée se déroulera conformément aux SOR de l'IJF. La pesée officielle des athlètes aura lieu la veille de la compétition (voir le programme pour les horaires).

POINTS AU CLASSEMENT MONDIAL (WRL)

Un(e) athlète n'entre en compétition qu'une fois qu'il/elle a passé la pesée officielle. Si un(e) athlète passe la pesée officielle et reste seul(e) dans la catégorie, il/elle obtiendra les points de classement de participation, le cas échéant.

Tout(e) athlète qui ne se présente pas au tapis pour une compétition verra son nom barré sur la feuille de tirage au sort. Votre adversaire doit s'approcher du tapis et saluer. Il/elle sera déclaré(e) vainqueur par fusengachi et se verra attribuer des points WRL.

ENTRAÎNEUR(E)

Le code de conduite des entraîneurs doit être strictement respecté, y compris le code vestimentaire, et doit être conforme aux normes de l'IJF.

- Tirage : (en cas de présence) costume officiel (veste, pantalon, chemise et cravate pour les hommes; veste, pantalon/jupe/robe, chemise pour les femmes) et chaussures propres (pas d'espadrilles ni de sandales).
- Manches préliminaires : chandail de l'équipe nationale, doit porter un pantalon qui descend jusqu'aux chaussures. Les entraîneurs peuvent porter un chandail national officiel à manches courtes ou longues et des chaussures de sport (pas de sandales).

Si un(e) entraîneur(e) donne des instructions pendant le combat (« no mate »), il reçoit un premier avertissement. En cas de récidive, il/elle sera exclu de l'aire de compétition. Toute attitude contraire à l'esprit du judo sera sanctionnée. Si un(e) entraîneur(e) ne respecte pas ces règles, il/elle peut être exclu(e) de l'aire de compétition. Si l'entraîneur(e) persiste dans son comportement en dehors de l'aire de compétition, il/elle pourra être sanctionné(e) et expulsé(e) de l'enceinte du tournoi.

Des mesures disciplinaires seront prises à l'encontre de tout(e) athlète refusant de quitter le tatami. Si un(e) entraîneur(e) est présent(e) sur la chaise des entraîneurs, il (elle) doit intervenir, sinon il (elle) fera aussi l'objet d'une mesure disciplinaire. Si un(e) entraîneur(e) n'est pas présent(e) sur la chaise, la commission de l'éducation et des entraîneurs de l'IJF/CPJ interviendra pour faire sortir l'athlète du tatami.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

- Tout(e) concurrent(e) ayant remporté une médaille doit assister à la cérémonie et recevoir la médaille en personne. Si un(e) athlète est absent(e) de la cérémonie de remise des médailles pour une raison non valable, il/elle perdra son droit à la médaille.
- Les athlètes doivent assister à la cérémonie de remise des médailles pieds nus, sans chapeau, casquette ni autre couvre-tête et en portant leur judogi blanc approuvé par l'IJF et conforme aux règles de l'IJF en matière de judogi, en accordant une attention particulière à la règle relative à la publicité. S'il n'est pas propre, il doit porter un judogi de réserve.
- Il est strictement interdit aux concurrents d'apporter leur drapeau national ou toute autre identification similaire sur le podium. Toute démonstration religieuse, politique, personnelle ou commerciale, ou l'utilisation



d'un chapeau ou d'un autre couvre-tête ou de tout autre gadget est interdite.

- Les athlètes doivent aussi être disponibles pour des entrevues après la dernière cérémonie de remise des prix si l'équipe de presse de l'IJF/CJP le demande.



OPEN PANAMÉRICAIN MONTRÉAL 2024



CONFEDERACIÓN PANAMERICANA DE JUDO
www.panamjudo.org